

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Compte rendu de la séance du 22 mars 2019 à 19h30*

Présents: M et Mmes Choisy Michel, Choisy Marc, Grimal Jean-Luc, Cozette Jean-Pierre, Gellynck Bernadette, Harrissart Richard, Pichard Patricia, Hermier Christine, Morge Patrice, Pillon Marynes, Levasseur Yohann

Absents: M. Butez Christophe, Mme Blot Lydie et Mr Duquenne Richard (arrivé à 20h30)

Secrétaire de Séance : Madame PILLON Marynes.

Lecture et approbation du compte rendu de la précédente réunion de Conseil à l'unanimité

## **Approbation du Compte administratif et du Compte de Gestion 2018**

Après présentation du Compte administratif 2018 il est proposé de procéder à l'approbation par monsieur Morge (doyen de l'assemblée). Le compte administratif fait apparaître les résultats suivant concernant les opérations de l'exercice :

Dépenses de fonctionnement : 374 535 €

Dépenses d'investissement: 206 745 €

Recettes fonctionnement : 635 458 €

Recettes d'investissement : 53 779 €

Le résultat de clôture 2018 fait apparaître un excédent de 107 958 € et un résultat cumulé de 633 496 €. A noter que dans cet excédent figure un produit exceptionnel de 110 917 € et une dépense 2018 non réglée concernant les personnels gérés par la communauté de communes pour un montant de 24 387 €. Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif. Le conseil municipal adopte également le compte de gestion de monsieur le Receveur municipal qui est conforme au compte administratif.

## **Investissements 2019**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que suite à la réunion de la commission finances le programme investissement 2019 à prévoir dans le prochain budget 2019 a été évoqué et proposé.

- Réfection de la terrasse de la salle des fêtes
- Bordurage et trottoirs au Hameau de Regibaye
- Trottoirs et bordurage extension route de Courcelles
- Réfection gravillonnage (bicouche) rue de la Villette à partir de l'église
- Installation de deux tableaux informatiques (TBI) dans les classes de ce1/ce2 et maternelles grandes sections
- Réhabilitation totale de l'assainissement Mairie, salle des associations, écoles, bibliothèque et logement de la poste pour lequel l'étude de sol a déjà été réalisée et plusieurs devis déposés.
- Rénovation de l'éclairage de la salle des fêtes (cuisine, hall d'entrée et sanitaires) avec le remplacement des anciens spots très énergivores par des éclairages led)

Soit un montant de travaux estimé à environ 120000 € HT hors investissement tracteur.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le tracteur est immobilisé depuis quelques jours à cause d'une panne importante (transmission). L'estimation des travaux de réparation est de l'ordre de 12000 à 15000 € soit un montant supérieur au prix du tracteur. Il est proposé de ne pas procéder aux réparations. Plusieurs fournisseurs ont été sollicités soit pour une bonne occasion (difficile à trouver car il doit être équipé d'un chargeur) soit investir dans un matériel neuf qui pourrait être financé par un prêt sur 7 ans avec un taux très avantageux. La commune serait ainsi dotée d'un matériel fiable.

Le conseil municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents se rapportant à cette transaction après étude, par un groupe de travail composé de l'adjoint Jean-Pierre Cozette, Madame Gellynck et quelques élus disponibles, des quatre propositions sollicités.

## Questions diverses

### **Embauche d'un contractuel**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'embaucher un contractuel à partir du 1<sup>er</sup> mai et pour une durée de 5 mois afin d'aider l'ouvrier communal durant la période estivale. Le conseil municipal donne son accord et charge monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires.

### **Budget fête communale**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la commission s'est réunie et a validé le programme d'animation pour la fête locale du mois d'août dans le respect du budget identique à 2018 soit 3600 € pour l'ensemble comprenant une animation le samedi en soirée et un spectacle le dimanche après midi.

### **Nouvelle association**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une nouvelle association vient de voir le jour à Rollot la « Bluebells riding school » qui a pour objectif de faire découvrir une des multiples facettes de la culture américaine en proposant des cours d'équitation western ainsi que des cours d'anglais. Renseignements site internet: [www.bluebellsridingschool.fr](http://www.bluebellsridingschool.fr)

### **Demande de Monsieur Thuin**

Monsieur le Maire demande l'accord du conseil pour que monsieur Thuin puisse faire du foin comme l'année passée dans la parcelle appartenant à la commune rue du Four. Le conseil municipal donne son accord.

Fin de séance 20h50